

# ABSORB GRANUL

## ABSORBANT MINERAL



### CARACTERISTIQUES :

**ABSORB GRANUL** est admis pour éliminer en cas de nécessité, les liquide répandus sur les sols dans les locaux de :

- préparation de plats cuisinés à l'avance,
- sols de cuisines,
- entreprises agro-alimentaires

Il ne doit pas être utilisé (comme ses homologues) pour :

- abattoirs,
- conditionnement de viandes,
- entrepôts frigorifiques de denrées animales.

Il peut être utilisé sans restriction pour :

- usages industriels,
- services publics,
- garages,
- stations services
- parkings.

### MODE D'EMPLOI :

Etaler les granulés en couche mince, le produit absorbe les liquides par simple frottement. Récupérer par balayage. Sur des sols très sales, gratter au préalable avant d'étendre **ABSORB GRANUL**.

### PROPRIETES :

- |                       |                              |                    |
|-----------------------|------------------------------|--------------------|
| - nature              | : terre de diatomée calcinée | - aspect : granulé |
| - couleur             | : marron clair               | - densité : 21=1Kg |
| environ               |                              |                    |
| - granulométrie       | : sacs 20 Kg = 40 L environ  | - Ininflammable    |
| - chimiquement inerte |                              |                    |

### AVANTAGE :

**ABSORB GRANUL** ne forme pas de boues, ne s'écrase pas, se calcine très bien à haute température, ne contient pas de produits nuisibles, évite les glissements, est facile à balayer, donne des sols anti-dérapant et propres, a une porosité optimale qui assure le maximum d'absorption, a une excellente dureté pour éviter l'écrasement, absorbe huiles, peintures, graisses, produits corrosifs et toxiques, fixe les produits absorbés sans restitution, a une tenue parfaite en présence d'eau et produits aqueux, produits chimiques, lubrifiants, remplace la sciure de bois qui est une source de prolifération microbienne.

### GARANTIE :

Ne contrôlant pas les applications, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais que le produit convient bien à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux.